

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE

DE VERDUN

(MEUSE)

TOME XI

VERDUN

IMPRIMERIE DE CH. LAURENT, ÉDITEUR

12 ET 14, QUAI DE LA RÉPUBLIQUE

1889

LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE

ET LES

DÉBRIS DE L'ABBAYE DE SAINT-VANNES

PAR M. PETITOT-BELLAVÈNE

Cette notice a pour objet de rappeler tout ce que la Société Philomathique aurait voulu faire pour sauver les précieux restes de l'antique Abbaye et dans quelle mesure il lui a été donné de réaliser ses projets.

I

La commission nommée le 3 décembre 1873, sur la proposition de M. l'abbé Didiot, se mit à l'œuvre aussitôt et visita le monument. Elle constata avec un profond regret que la démolition ne pouvait plus être conjurée. Le bombardement et l'incendie avaient causé des ruines énormes et irréparables ; quatre hivers successifs avaient achevé ce que la guerre avait commencé. La plupart des bâtiments n'étaient plus qu'un monceau de décombres que l'herbe recouvrait déjà ; quelques murs restaient encore debout, mais ébréchés, éventrés et tellement calcinés par le feu qu'ils ne se soutenaient plus que par un prodige d'équilibre. Le cloître paraissait à

peu près intact, mais en le regardant de près on reconnaissait que les voûtes fissurées et ébranlées étaient sur le point de s'écrouler. Les bâtiments qui l'entouraient n'existaient plus et le ciel se voyait par les ouvertures béantes des portes pratiquées sous les arcades. Seule la vieille tour romane, bien qu'une partie des parements ait eu à souffrir de l'action du feu, paraissait défier les causes de destruction.

Ce fut avec douleur que la commission, à la vue de ces ravages, dut se résigner à voir disparaître un édifice qui rappelait tant de pieux et glorieux souvenirs. Il ne lui restait plus qu'à chercher les moyens de conserver tout ce qui pouvait l'être. Elle examina minutieusement les bâtiments et prit note de tout ce qui lui parut digne d'intérêt. Dans son rapport, lu à la séance du 14 janvier 1874, elle indiquait deux classes d'objets à conserver. La première classe comprenait les sépultures ou inscriptions à déposer au Musée. La liste en était dressée comme il suit :

1° Une inscription du XVII^e siècle.

2° L'écusson gravé en creux de l'abbé Antoine de Serrières, mort en 1745.

3° Deux fragments de fûts de colonne en granit gris, ayant des diamètres inégaux qui servent de bornes et semblent être les derniers vestiges du temple païen détruit par saint Saintin.

4° Sous la voûte, quelques chapiteaux qui n'ont pas grand mérite comme style, mais qui sont néanmoins intéressants comme appartenant à la partie la plus ancienne de l'édifice.

5 à 7° Dans le bâtiment à gauche, deux modillons portant chacun une tête d'animal sculptée en bas-relief et sur un linteau de fenêtre un poisson et deux roses qui, par leur disposition particulière, semblent être une représentation symbolique.

8° Dans la grande cour qui suit ce bâtiment, une gargouille du XV^e siècle.

9° Au-dessus du passage voûté, un faisceau de colonnettes ayant des chapiteaux délicats et bien conservés.

10° Le cloître ne présente que fort peu d'objets à placer dans un musée ; presque tous les chapiteaux sont endommagés, il suffirait de prendre comme échantillon un groupe de colonnettes qui supportaient la claire-voie, en choisissant celles dont les chapiteaux et les bases sont à peu près intacts.

11° Quelques clefs de voûte du même cloître.

12° Un tympan d'une porte ogivale à cinq lobes, — disposition singulière que l'on rencontre quelquefois dans notre pays —, et dont le champ est occupé par une branche de feuillage liée d'un ruban qui forme un double nœud.

13° Près de la porte qui conduisait du cloître dans l'église, une pierre sur laquelle se trouve gravé le mot : *Silentium*.

14° à 17° Au cas où la tour devrait être démolie, les quatre chapiteaux romans qui supportent les arcs de la voûte et dont deux surtout sont extrêmement remarquables.

18° Le chapiteau de la colonne centrale de la fenêtre géminée.

19° — 20° Des fragments des deux bandeaux extérieurs, l'un portant des entrelacs, l'autre décoré d'une série d'oves.

21° — 22° Deux chapiteaux d'une assez bonne conservation et qui ont dû appartenir à l'une des chapelles de l'église.

23° Il existait autrefois à l'angle nord-est du bâtiment aujourd'hui écroulé, un bas relief qui doit être enseveli dans les décombres. Il serait intéressant de faire des recherches pour en retrouver les débris que l'on pourrait peut-être rapprocher et restaurer.

24° Enfin, dans le bâtiment où était avant la guerre le bureau de l'artillerie, on aperçoit une peinture murale qui représente l'archange saint Michel conduisant vers Dieu les âmes des justes. Dieu le père est assis sur son trône tenant dans ses bras cinq de ces âmes sous la figure de jeunes enfants. L'ange debout à sa droite lui présente l'âme d'un per-

sonnage qui git à terre à côté de lui. Cette peinture ne doit pas être postérieure au XV^e siècle. Elle est très intéressante, mais l'enlèvement demanderait de grandes précautions.

La seconde classe comprenait des fragments d'un autre genre, des morceaux complets d'architecture, que votre commission proposait de conserver afin de les réédifier un jour en leur donnant place soit dans des monuments religieux construits dans le même style, soit dans les bâtiments hospitaliers qu'il est question de bâtir à Verdun dans un avenir assez proche. Telle serait, sans aucun doute, la meilleure manière de perpétuer le souvenir d'un édifice qui a joué un rôle si important dans notre histoire. C'est ainsi qu'autrefois déjà on avait voulu sauver les restes de la belle rosace de l'église Saint-Vannes. Les morceaux en sont restés plus de trente ans amoncelés dans un coin de la cour du séminaire ; mais enfin, à l'exception de son encadrement circulaire, cette rosace vient de trouver sa place dans le portail de l'église de Lachalade.

Voici la liste de ces fragments importants que votre commission désirait voir recueillir en lieu sûr, après les avoir démontés avec soin et en avoir numéroté toutes les parties :

1^o La jolie porte de la salle capitulaire, qui, avec les deux arcades geminées dont elle est accompagnée, occupe trois travées du cloître. C'est un élégant spécimen de l'architecture du XIII^e siècle et la perle du monument. Elle perdrait presque tout son mérite si on la séparait des travées dont les arcs et les colonnettes en faisceau font partie intégrante et nécessaire de la décoration. On ne peut donc conserver ce précieux fragment dans son intégrité et en lui laissant son caractère, qu'à la condition de conserver pour les réédifier également les travées qui les renferment.

2^o La porte qui mettait le cloître en communication avec l'église. Cette porte est décorée d'un trilobe inscrit dans une

arcade en plein cintre l'un et l'autre supportés, par des colonnes annelées.

3° La porte que surmonte le tympan à cinq lobes dont nous avons parlé plus haut (n° 12.)

4 — 5° Deux autres portes ogivales de proportions élégantes et ornées d'un groupe de moulures parallèles.

6° Le bandeau décoré de feuillages qui règne à l'extérieur au-dessus des arcades du cloître.

7° Trois belles et grandes fenêtres dont l'ogive pleine et percée d'un trèfle est ornée de bouquets de feuilles qui présentent une disposition peu commune.

8° Une porte de la renaissance que surmontent deux fenêtres superposées du même style, carrées, à croisillons et avec encadrement. Leur ensemble qui ne manque pas de grandeur rappelle les élégantes constructions civiles du milieu du XVI^e siècle.

9° Enfin une porte entourée d'une bordure à pointes de diamant qui se trouve sous le porche d'entrée de l'Abbaye.

Nous regrettons de ne pouvoir joindre à cette liste une jolie porte du commencement du XVII^e siècle, dont l'entablement surmonté d'une coquille était soutenu par deux colonnes torsées. Les colonnes ont disparu depuis la guerre ; la coquille a été brisée, il ne reste rien qui puisse être conservé.

Votre commission proposait d'appeler l'attention de la municipalité sur la prochaine démolition de l'Abbaye de Saint-Vannes, de prier M. le Maire de faire des démarches auprès de l'autorité militaire pour obtenir la concession des objets ci-dessus énumérés, et au besoin d'intéresser à cette question la commission des monuments historiques, de demander à la municipalité de faire déposer les objets, qui ne pourraient pas être placés au Musée, dans un endroit où ils seraient à l'abri des dégradations et enfin de prendre à sa charge les frais à faire pour la conservation de ces précieux

débris, la Société Philomathique regrettant de ne pouvoir le faire à cause de l'insuffisance de ses ressources qui sont très restreintes et entièrement absorbées par l'appropriation du musée.

II

La Société Philomathique fit immédiatement les démarches indiquées soit auprès de la municipalité, soit auprès des autorités militaires. Elle rencontra chez ces dernières la plus grande sympathie et la promesse du plus dévoué concours, grâce aux colonels Dormont et Marchand. La municipalité elle-même prit nos vœux en considération et demanda un devis. Ce devis fut dressé par M. Mazilier, architecte membre de notre société; il s'élevait à 1117 fr. Mais devant cette dépense on commença à se montrer moins sympathique à notre projet, et l'on se prit à penser bien à tort, que les débris de Saint-Vannes, dans l'état de mutilation où ils se trouvaient, ne pourraient plus être utilisés et ne valaient guère la peine d'être conservés. Bref, la ville refusa de contribuer en aucune façon à leur conservation.

Nous avons eu la peine d'ouvrir une souscription, mais les jours s'écoulaient, la saison des vacances était arrivée, les membres de la Société se trouvaient dispersés. On comptait sur les séances d'hiver pour reprendre et faire aboutir ces divers projets lorsque tout à coup (le 5 novembre 1874), l'un des membres de votre commission apprit que la démolition était commencée et marchait rapidement. En l'absence de ses collègues, il alla seul à la citadelle et se présenta au capitaine chargé des travaux.

Il vit qu'il fallait se résigner à un douloureux sacrifice. Il n'était plus possible d'exécuter en entier notre programme. Il fallait se borner, vu le manque absolu de ressources, à sauver avec le moins de frais possible les débris les plus précieux.

M. le capitaine Briffaut nous donna le concours le plus dévoué et le plus intelligent. Déjà, il avait de lui-même fait mettre à part les objets qui lui avait paru mériter intérêt. Il convint avec nous que nous pourrions nous passer d'outillage spécial et d'ouvriers particuliers. La mise en réserve des objets ne nous demanderait aucune dépense, puis qu'il fallait toujours déposer quelque part les matériaux de démolition. Les frais que devait supporter la Société se trouvaient ainsi ramenés à 3 ou 400 fr. Sur les entrefaites, un de ces hommes que l'on trouve toujours prêts lorsqu'il s'agit d'un acte généreux à accomplir, se présenta. Le R. Père Vautrot, curé de Saint-Victor, dans la pensée d'utiliser un jour pour son église, les débris de Saint-Vannes, demanda qu'on voulût bien lui accorder les objets que la Société ne jugerait pas utiles pour le musée et prit à sa charge les frais de transport et de démolition.

Le nombre des objets à enlever et à conserver était bien diminué, plusieurs d'entre eux avaient déjà disparu dans les premières démolitions ; le portail de la renaissance dût être sacrifié ; il en fut de même de la jolie porte du XVII^e siècle, veuve de ses colonnes torsées et dont la coquille, qui en faisait le couronnement, avait été brisée par un projectile ; une porte romane qui conduisait du cloître à l'église, devait rester en place pendant quelque temps encore. La destruction de la tour était ajournée, et le colonel du génie, dans l'intérêt de l'archéologie et de l'histoire de Verdun, espérait pouvoir conserver au milieu de la citadelle, ce majestueux témoin de tout un passé disparu. Quant aux arcades du cloître, l'on s'était résigné à ne sauver que les trois travées qui faisaient corps avec l'admirable porte de l'ancienne salle capitulaire, la perle de tout l'édifice. On sauverait ce que l'on pourrait de ces belles clefs des voûtes si délicatement fouillées, enfin on recueillerait les pierres de la porte ogivale à cinq lobes dessinée par Viollet-Leduc, dans son dictionnaire d'architecture.

D'autres objets avaient déjà été mis en lieu sûr, sur l'initiative du capitaine Briffaut, suivant en cela les instructions du colonel Marchand. Telles étaient les inscriptions du portail principal, l'écusson sculpté au-dessus de la porte, des chapiteaux, les fragments de colonnes de granit qui servaient de bornes à l'entrée, les tympan ornés de feuilles de chêne de deux des fenêtres de la grande cour.

Au-dessus du porche se voyaient appliqués contre les murs de refend de jolis chapiteaux qui semblaient sortir des mains du sculpteur. L'un d'eux avait été descendu avec précaution, mais les ouvriers négligèrent l'ordre qui leur avait été donné de l'éloigner et de le mettre en sûreté, et la démolition continuant, il fut enseveli dans les décombres, d'où on le retira mutilé et informe. Deux autres restaient en place, mais le mur calciné n'offrait aucune solidité, les ouvriers refusèrent d'y monter et ils eurent raison, car la nuit suivante le mur s'écroula de lui-même, écrasant les chapiteaux dans sa chute. Ceci se passait le 7 novembre.

Le 9, le R. P. Vautrot visita les ruines et reconnut les objets qui lui étaient destinés, notamment la porte de la salle capitulaire et ses trois travées, qu'il se proposait de relever dans son couvent. Ce jour-là on descendit la frise qui régnait au-dessus des arcades, on en déposa les morceaux au pied afin de choisir et d'enlever ceux qui mériteraient d'être conservés et replacés dans la réédification des trois travées. Malheureusement, la nuit même, à 4 heures du matin, toutes les voûtes de la galerie occidentale s'effondrant ensemble, couvrirent de leurs débris les frises qui y avaient été placées, il n'en resta pas une intacte. Ce fut une perte regrettable; cette frise présentait généralement un groupe de feuilles épanouies, et alternant avec un crochet. Par exception deux morceaux figuraient des feuilles de lotus, ceux-ci furent détruits comme les autres.

Le même malheur atteignit la dernière des trois grandes

fenêtres de la grande cour. Les tympans des deux autres avaient été mis de côté, mais pour pouvoir un jour reconstruire ces fenêtres dans leur intégrité, il avait été convenu que la dernière serait démontée avec ses pieds droits, son meneau central et leurs bases ; elle s'abîma le même jour avec le pan du mur qui la contenait.

Cependant on avait numéroté les pierres des portes de l'intérieur du cloître. Le 16, on démolit avec soin celle que Viollet-Leduc avait publiée dans son ouvrage, et les morceaux en furent mis à part. Malheureusement le tympan se trouva cassé par le milieu, les deux bases des pieds droits et des colonnes furent égarées par la négligence des ouvriers ; ce ne fut que plusieurs jours après que l'une d'elle fut retrouvée ; la seconde reste perdue, mais pourra être refaite sur le modèle de l'autre.

Peu après on démolit la galerie septentrionale du cloître, les voûtes tombèrent d'une seule pièce les unes après les autres ; les mortiers n'avaient plus de cohésion, et l'on reconnut qu'il était impossible de démonter, pierre par pierre, les arcs et les clefs de voûte, et d'éviter la chute des matériaux sur les bases des colonnes qui seraient écrasées sous leur poids ; les contreforts même se renversaient en brisant tout par une avalanche de pierres de taille. Pour assurer la conservation des trois dernières travées, il eût fallu un matériel de cintrage que les entrepreneurs offraient de faire exécuter, mais pour lequel ils demandaient une somme de 300 fr. On n'avait pas cette somme, et le temps manquait pour se la procurer. Nous l'avons vu, la Société Philomatique n'avait pas de fonds, le couvent de Sainte-Claire, qui s'était déjà chargé de 400 fr. de dépense, ne pouvait faire davantage. Quant à la ville, il eût fallu une convocation spéciale du conseil municipal et l'on n'était pas encouragé à la demander, d'ailleurs elle n'eût put avoir lieu en temps utile.

C'était un nouveau sacrifice à faire, on dut s'y résigner ;

on couvrit les chapiteaux et les arcs de la porte de la salle capitulaire de sortes de boucliers formés de planches clouées sur des madriers; quant aux trois travées du cloître, on espéra trouver dans les démolitions assez de morceaux de nervures, de chapiteaux, de fûts de colonnes, pour les rétablir avec ces débris pris partout, mais qui pouvaient servir à cause de l'uniformité des travées. Par un hasard extrêmement heureux la plupart des clefs de voûtes avaient peu souffert de leur chute, et avaient été retirées presque intactes de dessous les décombres.

Ce fut vers ce moment que l'on fit plusieurs découvertes intéressantes. Des travaux de terrassement mirent au jour la moitié d'un cercueil de pierre contenant un crâne, quelques ossements et un couteau de fer très oxydé. Cette tombe était au nord de l'ancienne Abbaye, non loin de la poudrière; dans un sol qui paraissait avoir été remué plusieurs fois. Parmi les démolitions on trouva des fragments de verre de couleur. L'un d'eux représentait un franc quartier d'argent chargé d'un lion passant de sable, provenant d'un écusson, qui semble avoir été le même que celui qui était sculpté au dessus de la porte d'entrée.

La belle pierre d'évier en forme de coquille, de l'ancienne cuisine des moines, fut retrouvée, cassée par le milieu, sous les décombres qu'avait fait le bombardement.

Le 26 novembre, en démolissant un escalier de pierre, établi sur un massif de terre et de pierrailles, on trouva sous ce massif, un cercueil de pierre, rempli d'ossements entassés, et dans le fond duquel était déposée une plaque de plomb portant l'inscription suivante : † *Anno dnice incarnationis M^o. XC^o. VIII^o. — anno ordinationis sue XX^o. V^o. pontifice ante. PP^a Urbano II^o... , V^o... discessit a sclo — iste pat NV. d... bbas Roduph^s — anno vero M^o CC^o XL^o VII^o id^s Jan — trantatu est ejusdem corpus de — ante altare vel^s. S. Benedicti — ante novu altare ejustem. — Lors*

de la destruction de l'église de Saint-Vannes, vers 1830, on avait recueilli les ossements contenus dans les tombes que recouvrait le pavé de l'édifice, et on les avait réunis dans ce cercueil. Comme indication et pour rappeler l'origine de ces ossements on avait placé au milieu d'eux cette plaque, jadis attachée au cercueil de l'abbé Rodolphe, et l'on avait déposé le tout dans le massif de l'escalier, avec la pensée que là plus que partout ailleurs, ils avaient chance de rester en paix. La guerre de 1870 en a décidé autrement, et la démolition de l'ancienne abbaye est venue encore une fois troubler le repos de ces vénérables reliques d'abbés, de moines, même d'évêques de Verdun, et de personnages illustres (1). Les ossements, déjà retirés du cercueil et épars sur le sol, y furent remis, et des mesures furent prises aussitôt pour les faire transporter au cimetière.

Cependant la destruction de la dernière galerie du cloître avançait, il ne restait plus debout que les trois travées de la salle capitulaire. Deux d'entre elles tombèrent ce jour-là, et la troisième le lendemain. Ce fut avec joie que l'on constata que les trois arcades n'avaient eu aucun mal. Il s'agissait dès lors d'en conserver avec soin les morceaux, et de les marquer de manière que leur réédification fût facile. Les entrepreneurs avaient trop à faire, les surveillants des travaux ne s'occupaient que de l'exactitude des ouvriers, on ne pouvait demander au capitaine de s'absorber dans un travail qui l'aurait détourné de son service ; d'un autre côté les pierres n'avaient été numérotées que fort imparfaitement, et l'expérience avait démontré que sans une surveillance spéciale et de tous les instants, on n'obtiendrait pas le résultat désiré. Le capitaine Briffaut eut la complaisance de distraire du chantier trois ouvriers intelligents qu'il chargea de démonter la porte avec soin, d'en déposer les morceaux sur le sol

(1) La célèbre comtesse Mathilde avait été inhumée à Saint-Vannes.

dans l'ordre qu'ils avaient avant la démolition. Ces ouvriers devaient aussi rechercher, dans les énormes morceaux de matériaux qui couvraient d'immenses espaces, des chapiteaux, des colonnes, des bases, des clefs de voûte et des fragments d'arcs, avec lesquels on pût un jour reconstruire les trois travées qui abritaient la porte et faisaient corps avec elle.

Cette opération réussit aussi bien qu'on pouvait l'espérer. Les pierres furent appareillées sur le sol, étiquetées et numérotées une à une ; chaque pièce d'architecture reçut une lettre distinctive, et chaque pierre un numéro. On retrouva quatre groupes de chapiteaux pour les trois arcades extérieures, plusieurs assises de retombées des arcs, destinées à servir de modèle pour compléter ces derniers ; malheureusement presque toutes les bases avaient été brisées par la chute des voûtes, on ne put en sauver que quelques rares débris, mais qui suffirent pour en faire connaître les profils.

En résumé, nous avons conservé :

1. La porte de la salle capitulaire avec ses deux arcades géminées.
2. La porte à cinq lobes.
3. L'une des portes du cloître, à tores parallèles.
4. Des fragments destinés à la reconstruction des trois travées (1).
5. L'évier en coquille (2).
6. Treize clefs des voûtes du cloître.
7. L'inscription de la façade, la date de 1635, l'écusson

(1) Ces différentes pièces d'architecture ont été transportées dans l'ancien cimetière de Saint-Victor, par les soins du R. P. Vautrot, curé de cette paroisse, et déposées contre le mur méridional de l'église.

(2) Demandé par Mgr Hacquard qui l'a fait mettre dans le jardin de l'évêché.

sculpté au-dessus de la porte, les inscriptions ; *Ubi Jesus, ibi salus. — S. Petri. — S. Pauli.*

8. Plusieurs chapiteaux.

9. Les deux fûts des colonnes de granit.

10. Des fragments de frise (1).

La porte romane avec colonnes annelées n'a pas été démolie non plus que la pierre portant le mot : *Silentium*, qui est à côté.

Les chapiteaux et les bandeaux sculptés de la tour sont encore à leur place.

Nous avons à regretter les trois grandes fenêtres de la cour, car il est douteux que l'on puisse conserver ce qui en reste.

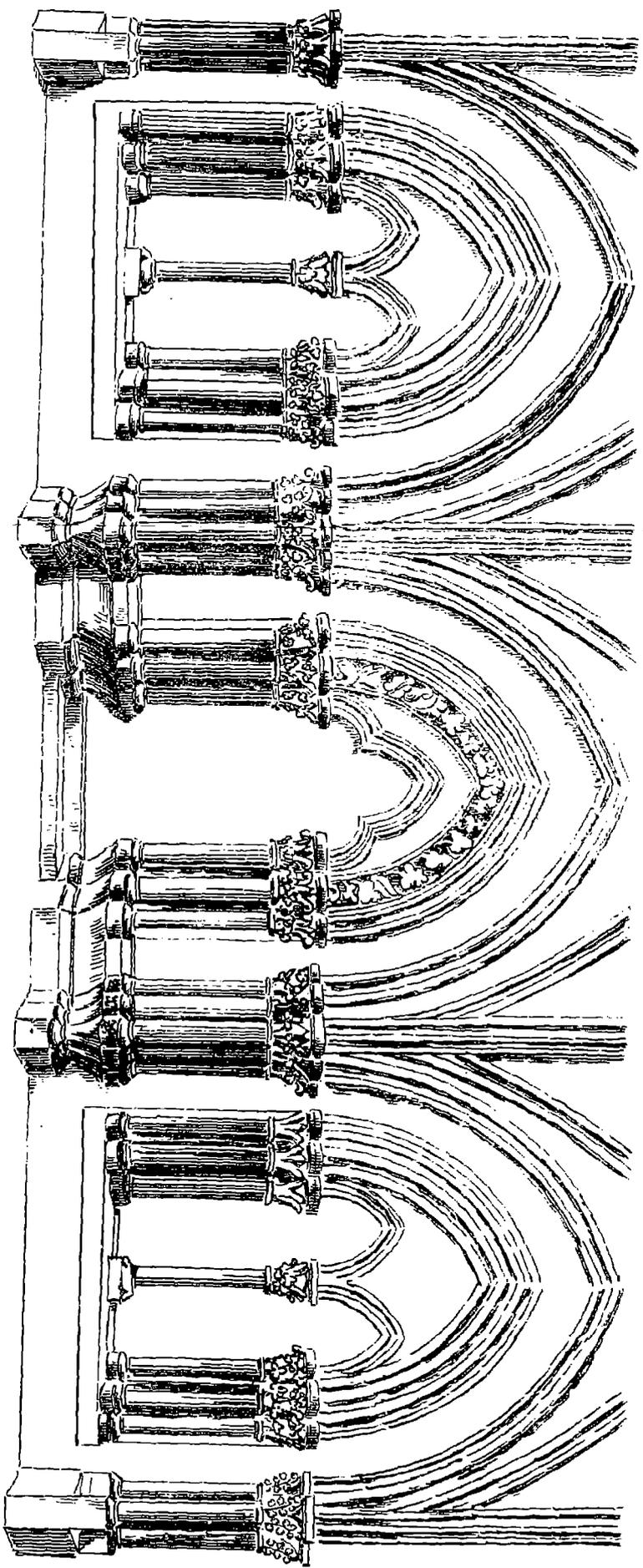
Le portail de la renaissance,

La porte du XVII^e siècle,

Le bandeau décoré de feuillages qui régnait au-dessus des arcades du cloître (2).

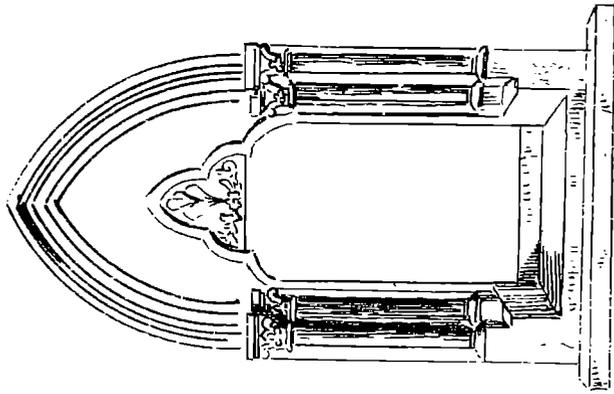
(1) Ces derniers objets ont été placés au Musée.

(2) Le 14 février 1876, le Conseil municipal de Verdun, sur la proposition de M. Petitot Bellavène, vota une somme de 284 fr. 70 destinée à rembourser au R. P. Vautrot les frais du transport des débris de Saint-Vannes. Ceux-ci devinrent dès lors, la propriété de la ville. Dans la même séance, le Conseil décida qu'ils seraient abrités sous une légère toiture en tuiles, existant encore aujourd'hui, mais qui, n'ayant pas été entretenue, se trouve en partie détruite.

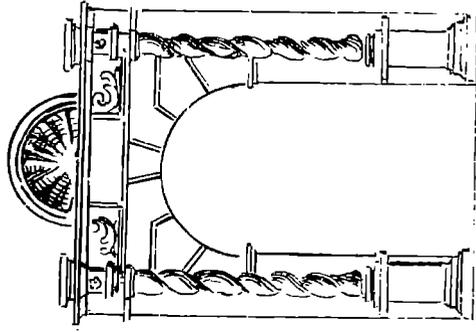


ABBAYE DE S^t VANNES

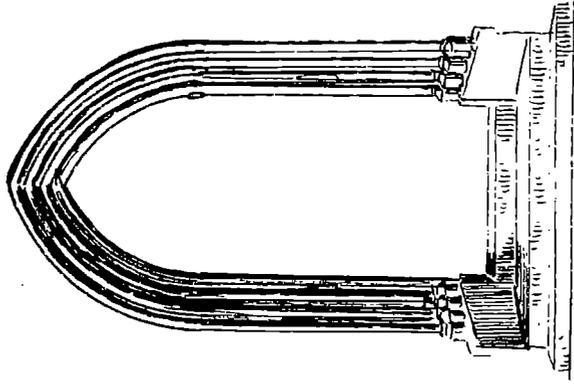
PORTE DE LA SALLE CAPITULAIRE



PORTE A CINQ LOBES

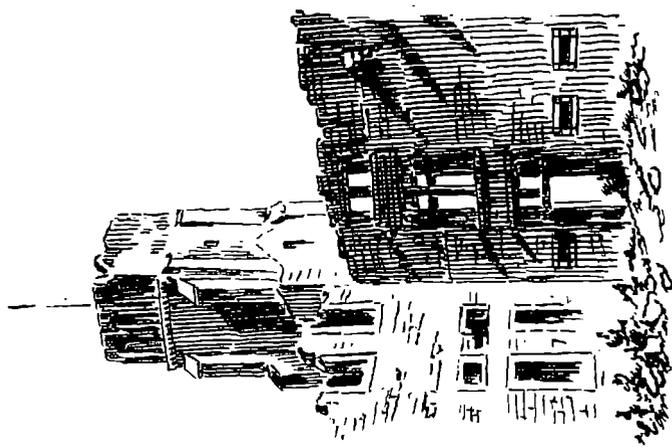


PORTE DU XVII^e SIECLE

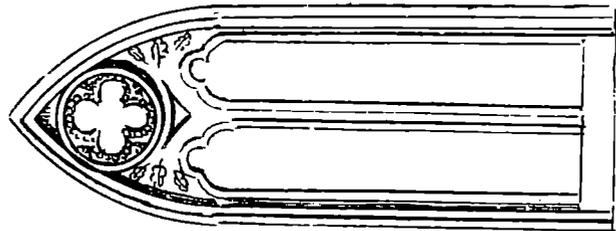


PORTE A TORES PARALLELES

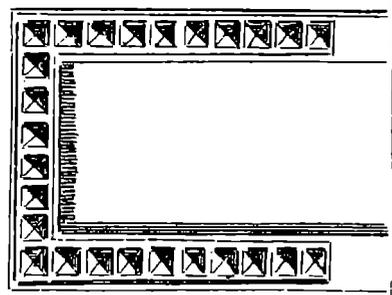
ABBAYE c^t VANNEC



PORTAIL DE LA RENAISSANCE



FENETRE DE LA SECONDE COUR



PORTE ROMAINE

ABBAYE DE S^t VANNES